L'AMI DU LITTORAL



Bulletin de l'association

LES AMIS DU LITTORAL NORD BASSIN ARCACHON

Décembre 2004

Numéro 45

Siège social 19 avenue de la Libération

α 05 56 60 08 27

Adresse postale: B.P 51 33740 ARES

Notre site: http/www.littoralnordbassinarcachon.com

Le mot de la présidente.

année 2005 à peine entamée, de nouvelles préoccupations nous accablent à propos de notre environnement immédiat.

Dans la foulée du désenvasement du Port Ostréicole d'Andernos en fin d'année 2004, nous avons été informés au cours du mois de janvier, que le dépôt de ces vases dans les bassins de décantation de la commune, durant un court laps de temps (trois semaines) a été suivi du transfert de ces déchets sur un site proche de la voie rapide, appartenant au même transporteur, dans la commune voisine d'Arès.

Nos démarches nous ont révélé qu'un dépôt de ce genre n'est envisageable qu'avec une autorisation très spéciale du Gouvernement, qui nécessite une procédure particulière.

Aucune consultation préalable n'étant parvenue auprès de ses services, la municipalité d'Arès ignorait ce transport vers la commune.

Ces vases et sables issus du milieu maritime présentent un taux élevé de salinité, l'affleurement de la nappe phréatique aggravant les risques de pollution, il est d'autant plus navrant que les Services des Affaires Maritimes aient autorisé leur transfert en zone forestière, sans habilitation à délivrer une autorisation de ce type.

Alertés par certains de nos adhérents indignés par ces faits, nous en avons avisé les services de la Préfecture de Gironde. Affaire que nous suivons... RIO, KYOTO, des noms qui éveillent nos espoirs de voir un jour l'avenir planétaire sous des jours moins sombres...Les vœux pieux sont légions... Commençons par nous soucier de notre propre environnement. Il est une tâche qui suscite bien des interrogations, la gestion de nos vases portuaires dont chaque station balnéaire, chaque commune ne sait plus que faire...Il nous est proposé leur clapage en mer (solution rejetée par les riverains) ou la création de bassins de décantation, nouvelle génération.

Pour compléter ce procédé, Il existe des solutions comme le confinement des vases en caissons étanches, qui pourraient servir à construire des digues, des esplanades, ou la création de zones de lagunage... Eventualités qui méritent d'être retenues.

Un autre grave problème, celui du Sytomog dont l'installation du futur centre de traitement de déchets sur la commune du Teich est remis en question...

Dans ce premier bulletin de l'année, j'aurais souhaité vous annoncer de meilleures nouvelles, mais rien n'est perdu!

Demeurons optimistes,

Françoise Weeber

mais considérant la devise « l'union fait la force », nous fondons de grands espoirs pour l'avenir de notre région.

Au rang des inquiétudes : L'état des digues et des réservoirs. En effet, si les « coups de tabac » ont

toujours existé, force est de constater qu'ils deviennent de plus en plus fréquents et violents.

Que se passerait-il s'il en survenait un lors d'une dépression, d'un fort coefficient de marée et par grand de sud-ouest ? Pensons-y!

A partir de février toutes nos randonnées auront lieu les 1ers mardis et 3èmes jeudis chaque mois.

Est-il utile de rappeler nos buts?

Aider à conserver, et mieux encore, à améliorer la qualité de vie de cette région qui nous est chère, dans un partenariat de bonne compagnie avec les élus, et ceux qui partagent nos objectifs.

Bonne année à tous! Bienvenue à 2005!

Françoise Weeber

Assemblée générale.

Après quelques mots de bienvenue et de remerciements, à l'adresse de M. le Conseiller Général, de Mrs les représentants des Maires, de Mrs les Présidents d'Associations ou leurs représentants qui nous consacrent leur soirée, Mme Françoise Weeber déclare la séance ouverte et donne la parole à Mme Dominique Artis, Secrétaire, pour la présentation du rapport moral.

Rapport moral.

- Sur proposition de l'un de nos administrateurs, M. Alain Vargas, nous avons ouvert un dossier sur les écluses des digues d'Arès, en décrépitude. M. A.Vargas ne pouvant assumer son suivi, ce dossier a été repris par M.Michel Janin. A suivre...
- Devant l'évidence du comblement progressif par exhaussement de notre littoral, nous déplorons de devoir attendre le dragage du chenal d'Arès jusqu'à 2006, (toujours à l'étude), « si tout va bien ». Notre but : Convaincre le Siba de l'urgence du rétablissement de la circulation des marées dans ce chenal.
- Les travaux des rues du Général de Gaulle et Pasteur, à Andernos, recueillent un succès très contesté. Les chênes verts taillés, censés remplacer les platanes (dits très malades) font regretter à tous l'ombre protectrice de leurs vénérables prédécesseurs, ainsi que le caractère méridional de ces rues.
- Au cours de la semaine de l'Environnement, nous avons visité le centre d'enfouissement des déchets à Audenge, et deux jours plus tard, les digues de Graveyron. A constater l'effondrement de ces digues, nous pouvons nous attendre à voir leur littoral inondé, en cas de fortes tempêtes.
- Le Sytomog prépare l'implantation d'un centre de traitement des déchets du Nord et Est Bassin. Parmi le collège des associations, nous sommes sollicités à donner notre avis sur le mode de traitement qui devrait leur être

appliqué, l'incinération ayant été rejetée à l'unanimité, Il reste à comparer la méthanisation et la gazéification... A suivre.

- Projet de vente par la municipalité d'Andernos d'un hectare du Bois du Coulin, en bordure du Port Ostréicole. Objet: L'implantation d'un centre médicalisé privé. Nous rejetons à l'unanimité le choix du site et non le projet. Cette décision est contradictoire avec l'attachement déclaré de la municipalité à protéger le Bois du Coulin de toute urbanisation.

(déclaration faite dans le bulletin municipal d'avril 1997).

Constitué de chênes et de pins, l'un des derniers sites naturels du Bassin, déclaré jusqu'ici constructible, pourtant inondable. Nos est protestations, ainsi que celles de Sauvegarde des Quinconces St-Brice, avec l'accord de Betey-Environnement et de la Ceba (coordination d'une quinzaine d'associations du Bassin qui a voté une motion de soutien à nos protestations), sont demeurées à ce jour lettres mortes pour la municipalité qui persiste dans le choix de ce site.

- En juin, nous avons pratiqué une éradication manuelle de spartines à Arès et à Andernos, quelques jours plus tard. Peu d'Amis du Littoral à Andernos, l'information nous étant parvenue trop tardivement. A Arès, constaté la propreté de la plage à l'emplacement de la zone de dépôt des vases du printemps dernier, près du Trou de Tracasse.
- Nous avons tenu un stand pour les journées des associations à Lanton en septembre 2003 et mai 2004 à Arès.
- Sollicités par l'association Gardarem, organisatrice en juillet d'un rallye familial entre Arès et Audenge, nous avons élaboré l'étape d'Arès et assuré la tenue du point de contrôle principal de la commune.
- Ainsi que chaque année, nous vous avons représentés aux assemblées générales du Codeppi, Protection et Aménagement Lège Cap-Ferret, Sauvegarde et Protection des Quinconces-St Brice.
- Nos randonnées, causeries et concert sont toujours offerts gratuitement à leurs participants.
- A partir de l'an prochain, notre concert aura lieu en automne.
- Le courrier des adhérents vous est toujours ouvert ! Nous vous invitons aussi à consulter notre site où figurent nos programmes d'activités.

Rapport moral approuvé à l'unanimité.

Rapport financier.

Madame Jacqueline Follet présente le compte de résultat et le bilan 2003, les prévisions pour l'année

2004 sous la forme de compte de résultat arrêté au 30 juin 2004. Monsieur Serge Dantès, vérificateur des comptes, les certifie véridiques et sincères et rend hommage au travail de Madame Jacqueline Follet.

Rapport financier approuvé à l'unanimité.

M. B.Lahaye, conseiller municipal, représentant le maire d'Andernos

Motion transmise à Mrs le Sous-Préfet, le Conseiller général, le Conseiller régional et Mrs les Maires du Nord-Bassin.

Elections au Conseil d'Administration.

Mesdames Artis, Follet, Weeber et Messieurs Mesplède, Trannoy, administrateurs sortants se représentent.

M.Maurice Soubirou propose sa candidature, et le conseil d'administration, celle de M. Christian Barinoil à titre de membre coopté.

Tous les administrateurs sont reconduits par l'assemblée et les deux postulants agréés.

The second process against a great and a g

Motion

Préparée et présentée par le Docteur Christian de Chorivit. Après avoir pris connaissance : Du réchauffement de la planète et son cortège de sécheresse, incendies.

Des déboisements, désertification, diminution des nappes phréatiques.

Des apparitions de phénomènes cycloniques favorisés par les couloirs à vent ou une urbanisation non maîtrisée.

Ces notions nous intéressent tous et en premier lieu le Bassin d'Arcachon, lagune sensible, aux problèmes singuliers et spécifiques.

Une nouvelle façon de poser les problèmes du PLU, par de solides études d'impact avant tout projet résidentiel ou de lotissement, avec des prévisions raisonnables et le principe de précaution, par le classement en zones EBC ou ZPENS-forêt de protection (réf : compte-rendu de Conseil municipal de Lège-Cap-Ferret du 29 juin 2004).

<u>Motion approuvée</u>: En présence de M. J.Mazodier, président de l'association Protection et Aménagement de la Presqu'île, et son secrétaire général M.A.Gourdon, mais aussi président de la Ceba qui regroupe l'ensemble des associations de défense de la nature du Bassin d'Arcachon, avec M. M.Janin, son secrétaire général et ancien président des Amis du Littoral Nord-Bassin.

- M. M.Faitrop, président du Codeppi et M. G Boucher, son secrétaire général.
- M. M.Soubirou, vice-président de l'association Sauvegarde du site des Quinconces St-Brice.
- M. C.Gaubert, maire de Lanton et conseiller général du Canton.
- M. F.Chambolle, adjoint au maire d'Arès et délégué communal au Siba.

Informations.

Informations recueillies d'après les questions posées au cours de l'Assemblée.

- En octobre, trois petits chenaux accédant à Arès vers le Port Ostréicole, la Jetée et le Trou de Tracasse devraient être dragués au moyen du matériel du Siba. (réf : déclaration de M. F.Chambolle).
- Après étude, le BRGM a proposé aux communes côtières des actions d'éradication de spartines sur une zone de 300m à partir du littoral. Financement assuré dans le cadre du Contrat de Plan. (réf : M.C. Gaubert).
- A propos de l'urbanisation du Bois du Coulin, le Conservatoire du Littoral ne peut faire agir son droit de préemption d'achat, s'agissant d'une zone constructible.
- Bois du Broustic : les travaux prévus consisteront en un éclaircissement. (réf : M. B.Lahaye, représentant le maire d'Andernos).
- Il est souhaité la création d'une zone verte inconstructible de 20 kms entre la future voie de contournement de Bordeaux et le Bassin d'Arcachon. (réf : M. C.Gaubert).
- Projet du conseil général de l'installation du Conservatoire National de Botanique, d'un centre de Documentation et d'une antenne du CNRS au château de Certes. (réf : M. C.Gaubert).
- Suggestion : Pour absorber la pression de l'urbanisation dans nos communes, il serait préférable de remplacer quelques maisons anciennes par des constructions en hauteur.(réf : M. F.Chambolle).
- A l'exemple de Lège Cap-Ferret : Envisager de protéger les maisons à caractère qui seraient déclarées non démolissables ou obligation de reconstruire à l'identique. Cette décision relève du pouvoir des maires. (réf :M. J.Mazodier)

Plus de questions.

Conclusion: Aujourd'hui plus que jamais, nous aspirons à conserver le caractère naturel de notre région et nous comptons sur vous pour nous y aider.

Il est 23 h, la présidente lève la séance et invite l'assemblée à partager le verre de l'amitié.

Présidente : Françoise Weeber

Vice-Président : Christian de Chorivit

Vice Président : Michel Janin Trésorière : Jacqueline Follet Trésorier adjoint : Bernard Trannoy

Secrétaire : Dominique Artis

Chargé des archives : Claude Perreaud

Administrateurs: Messieurs Barinoil, Begat, Bidondo, Dubois, Mesplède, Moulin, Soubirou, Vargas, Védrine.

Coin des lauriers

- Dans le dernier PLU d'Arès, adoption du classement en forêt à protéger de la zone des Abberts.
- Dans le cadre de la reconstitution du patrimoine forestier de Lège Cap-Ferret, projet d'échange de 9 ha de forêt cédés par M. R Cazalet, ancien maire, contre une parcelle communale. Projet entériné par le conseil municipal.
- A noter le fleurissement remarquable des massifs de la commune d'Andernos.

Coin des orties

- A Andernos, le remplacement des platanes centenaires, en bonne santé, de la rue du Général de Gaulle et de la rue Pasteur par des chênes verts taillés.
- A Arès, bétonnage, allée du centre en zone UB, de six maisons sur 2000m2. Soit : des parcelles de 330 m2 (le PLU impose le respect du rythme parcellaire du bâti traditionnel, plutôt un minimum de 800m2).
- Un bouquet d'orties offert à ceux qui ont noyé le SMVM.